

SAINTE-GENEVIÈVE

La SA-HLM de l'Oise a scellé les portes-fenêtres Ils vivent avec 35 degrés dans leur appartement à cause des travaux

Situation complètement ubuesque, à Saint-Geneviève. Depuis le 18 juin, des locataires de la rue du Placeau vivent toutes fenêtres fermées. La faute à des travaux d'isolation extérieure, mais surtout de réhabilitation des balcons jugés dangereux, lancés par le bailleur, la SA HLM de l'Oise. «*Ils ont scellé toutes les portes fenêtres. Pour notre sécurité*», s'indigne, avec une pointe d'ironie, Ambre Grevin, domiciliée au premier étage de l'immeuble B2.

Ironique, car en effet, les locataires ont a du mal à comprendre où est la sécurité dans cette démarche, surtout quand il fait près de 35 degrés dehors. Sans possibilité d'aérer et de créer des courants d'air, dire que les appartements se transforment en fournaise est un euphémisme.

Ambre, qui vit avec son concubin Grégory Flambert, ne peut pas ouvrir les portes fenêtres du salon et des deux chambres, donnant sur des balcons. Ni même donc ouvrir ou fermer les volets. Dès lors, dans la chambre du couple, il fait noir tout le temps. Dans la chambre des enfants, la lumière pointe dès le lever du jour. «*Et encore, nous sommes privilégiés, car nous pouvons encore ouvrir la fenêtre de la*

cuisine et celle de la salle à manger...»

Car en effet, chez sa voisine, Laura Delafontaine, c'est pire, bien pire.

Là-bas, il n'y a qu'une fenêtre. Celle de la cuisine. Cuisine qui a été démontée pour travaux. «*Nous sommes donc obligés de cuisiner dans l'urgence, au Cookéo.*» De plus, la dite fenêtre donne sur un chantier. «*Dès le matin, les ouvriers sont là, impossible d'ouvrir !*»

LE FILS TERMINE CHEZ LE MÉDECIN

Tout le reste de l'appartement est plongé dans le noir. Les deux chambres et le salon, dotés de portes fenêtres, ont été fermés à clé par la SA HLM, et le tout scellé d'un autocollant «sens interdit.»

Vendredi 28 juin, dans le salon, le thermomètre relève 35,7 degrés.

«*C'est intenable. Je n'arrive pas à dormir la nuit*», soupire, las, le concubin de Laura qui pourtant, doit bien se lever le matin de bonne heure pour aller travailler. Une petite fille âgée de deux ans a bien du mal à supporter la chaleur. Idem pour le chien, qui tire la langue. Le fils, lui, a fini chez le médecin. Et en définitive, il fait plus frais dans la cage

d'escalier.

Consolation ? «*La SA nous a offert deux brumisateurs*», s'agacent les locataires.

Un peu maigre. Mais le bailleur devrait s'arrêter prochainement, si l'on en croit le directeur général de la SA HLM de l'Oise Edouard Duroyon, qui explique «*avoir agi dans l'urgence. Nous travaillons sur l'isolation extérieure, mais aussi sur la réfection des balcons. Certains ont révélé après diagnostic des fragilités de portance, dus à la construction d'origine. Nous avons reçu ces rapports les 13 et 14 juin. Par principe de précaution, nous avons été contraints de bloquer l'accès aux balcons. C'était une priorité que d'assurer la sécurité des locataires.*»

UNE SOLUTION ARRIVE PROCHAINEMENT

Dès lors, pourquoi ne pas avoir simplement informé les habitants, quitte à leur faire signer une décharge de responsabilité si d'aventure ceux-ci allaient tout de même sur les balcons ? «*Pour nous, ce n'est pas de la sécurité. Il n'est pas possible de faire signer ce type de documents.*»

La réception des rapports établie, le bailleur a donc agi dans l'urgence. «*Nous avons donc condamner les portes-fe-*

nêtres. Mais ceci est provisoire !»

Malheureusement, le timing est très mal tombé, car la canicule a frappé quelques jours plus tard, rendant la situation extrêmement compliquée. «*C'est un concours de circonstance que l'on regrette. L'épisode caniculaire a aggravé la chose. Je reconnais que la situation n'est pas idéale. Mais la solution arrive*», rassure Edouard Duroyon.

En effet dans les prochains jours, des barrières seront posées aux portes-fenêtres, permettant leur ouverture ainsi que celle des volets, tout en empêchant l'accès aux balcons. «*Malheureusement, pour ces barrières, nous avons un délai de commande du matériel. J'insiste, nous avons agi dans l'urgence concernant la condamnation. Mais celle-ci est temporaire et de courte durée. Nous avons bien conscience de la gêne occasionnée.*»

Une fois les barrières installées, les travaux de la résidence devraient se poursuivre, selon le directeur, tout l'été.

Stéphane HARDIVILLERS

En vidéo
sur oisehebdo.fr



Laura Delafontaine, ci-dessus, devant l'une de ses portes-fenêtres scellée. Ci-dessous, Ambre Grevin et Franck Flambert, voisins.

